

Prix SUEZ Initiatives – Institut de France

Lauréat catégorie “**Entrepreneuriat social**”

Edition 2015-2016

"Recyclage et réemploi des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)", Cameroun

Solidarité Technologique



Structure

Solidarité Technologique est une association française loi 1901, dont la vocation est de permettre aux jeunes défavorisés dans les pays en développement, et plus particulièrement en Afrique, « l'accès à la dignité par l'outil et le savoir ». Solidarité Technologique (ou « Solitech ») œuvre au Cameroun depuis 2003 pour favoriser l'insertion des jeunes démunis et lutter contre la fracture numérique grâce à des formations professionnelles dispensées à très bas coût dans des domaines liés à l'informatique (maintenance informatique, secrétariat bureautique) dans son centre de formation à Yaoundé. Solidarité Technologique a bénéficié de divers soutiens dans son action, parfois sous forme de dons de matériel informatique usagé. Au fil du temps et des pannes, Solidarité Technologique a donc dû faire face à une quantité croissante de déchets informatiques.

Contexte

Il n'existe localement aucune solution propre pour le traitement des déchets spécifiques d'équipements électriques et électroniques (D3E), hautement toxiques. Ils sont couramment récupérés puis cassés et brûlés par des travailleurs informels de la ferraille vivant dans une extrême précarité. De plus, la prolifération des déchets électroniques (ou D3E) est une conséquence systémique du développement technologique actuel, tout comme le phénomène de fracture numérique.

Les principaux besoins auxquels le projet entend répondre sont les suivants :

- Besoin d'un environnement sain pour les populations. Au Cameroun, le droit à un environnement sain pour toute personne figure dans la Constitution ainsi que dans la loi-cadre de 1996 relative à la gestion de l'environnement ;
- Besoin d'une solution de gestion des D3E pour les Etats et collectivités ;
- Besoin d'un travail décent pour les recycleurs informels ;
- Besoin de trouver un emploi pour les jeunes urbains démunis ;
- Besoin d'accès à la technologie pour les populations pauvres.

En 2010, Solidarité Technologique a obtenu un financement de la coopération France-Cameroun pour la mise en œuvre d'un projet pilote en partenariat avec l'ONG française la Guilde du Raid. Ce pilote s'est déroulé à Yaoundé du 10/06/2011 au 10/06/2014 et a permis d'aboutir à une activité fonctionnelle capable de générer des revenus. Aujourd'hui, Solitech continue à développer son activité et souhaite accélérer son développement au Cameroun et sa reproduction dans d'autres pays.

Objectifs

Objectif général

- Répondre à la menace sanitaire, écologique et climatique que représente la prolifération des D3E dans les pays en développement par une action à l'impact simultanément économique, écologique et social, qui soit efficace, durable et reproductible dans d'autres pays en développement.

Objectifs spécifiques

- Développer une activité écologique de recyclage et revalorisation des différentes catégories de D3E,
- réunir les conditions optimales pour la pérennité et le développement de l'activité de recyclage des D3E,
- appuyer l'amélioration des conditions de travail des recycleurs informels.

L'enjeu de ce projet est de transformer la menace constituée par les D3E en moteur de développement durable. Il s'agit de développer une activité de recyclage et revalorisation des D3E écologiques, économiquement viables, avec un impact social sur les conditions de travail des recycleurs informels. Les revenus de l'activité peuvent permettre le déploiement de volets sociaux complémentaires tels que la formation professionnelle ou l'équipement d'établissements scolaires.

Description du projet

Le projet comporte différents volets d'activités.

Mise en place de l'activité de recyclage et revalorisation des D3E

Les D3E sont un flux très hétérogène comprenant de nombreuses catégories d'équipement, chacune avec ses caractéristiques propres. La problématique de Solidarité Technologique étant historiquement liée aux déchets informatiques, l'activité a d'abord ciblé les D3E provenant des « équipements informatiques et de télécommunications » (catégorie 3 de la classification européenne).

Le premier travail fut de concevoir le processus de l'activité à partir des deux modèles existants, chacun inapplicable en l'état : l'activité industrialisée des pays du Nord, onéreuse et inadaptée à des flux comparativement faibles, et l'activité informelle des pays du Sud qui ne respecte pas de standards sanitaires ou écologiques satisfaisants.

Le processus développé est entièrement manuel et essentiellement réalisé par des techniciens qualifiés. Les D3E sont inventoriés et triés, puis dirigés selon leur état vers une revalorisation ou un recyclage. La revalorisation se fait en deux phases, matérielle puis logicielle, dans des espaces adaptés. Les équipements sont conditionnés et mis en vente. Le recyclage consiste à démanteler les D3E en fractions aussi simples que possibles, puis à conditionner ces dernières afin de les expédier à des organismes spécialisés tels que des métallurgistes ou plasturgistes.

Un centre de recyclage de 220 m² a été construit. Il comprend des zones de stockage et de tri, un banc de démantèlement et des espaces de revalorisation hardware et software, ainsi qu'un showroom destiné à la vente d'équipements et des bureaux avec une salle de réunion.

- **Développement de l'activité**

Le développement de l'activité consiste à faire progresser les volumes de D3E traités par le centre ainsi que les revenus générés, mais aussi à maximiser son impact sanitaire et environnemental par l'amélioration continue de ses procédés de traitement ainsi qu'en préparant l'élargissement de l'activité à d'autres catégories de D3E, en priorité les plus toxiques.

Sur le plan économique, le centre de recyclage a trois sources de revenu : la facturation des services de collecte, la vente d'équipements revalorisés et la vente de fractions à des recycleurs. Le développement de la collecte repose sur des activités régulières de prospection et de communication. Celui de la revalorisation est assuré par la constitution progressive d'une clientèle fidèle complétée par des partenariats avec des boutiques. Enfin, le développement du recyclage est réalisé par un travail continu de recherche de repreneurs au Cameroun ou à l'étranger pour la cinquantaine de fractions différentes produites par le centre.

En parallèle, un travail permanent de recherche et développement est effectué pour améliorer les standards sanitaires et écologiques de l'activité ainsi que pour préparer son extension à d'autres catégories de D3E.

- **Sensibilisation et plaidoyer**

L'un des obstacles les plus importants au développement de l'activité est l'ignorance des populations. Ne connaissant pas les dangers écologiques et sanitaires posés par les D3E, entreprises et particuliers jettent ces déchets avec les ordures ménagères ou les vendent à des acteurs informels. Des actions de sensibilisation sont donc menées depuis le début du projet.

Un volet de sensibilisation et de plaidoyer auprès des organes de gouvernance est également mis en œuvre. La première cible est la principale autorité sur les questions de déchets toxiques au Cameroun : le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED). Sujet transversal, le traitement des D3E concerne plusieurs institutions (Ministères de la Santé Publique, des Postes et Télécommunications, du Commerce, des Domaines, de la Communication, Collectivités Territoriales Décentralisées...)

- **Appui au secteur informel du recyclage**

Cet appui a démarré par la réalisation d'une cartographie de ce secteur à Yaoundé, de ses zones d'activité et de ses acteurs, puis par l'établissement d'une relation de collaboration via un point focal pour recenser les besoins et définir les actions à apporter pour y répondre. Au terme de ce processus, une série de formations courtes a eu lieu afin de sensibiliser les recycleurs aux risques sanitaires et écologiques de leur métier et à les minimiser par une meilleure organisation de leur travail. Des cursus longs de formation professionnelle leur sont également proposés. A plus long terme, une coopération commerciale entre les recycleurs informels et le centre de recyclage afin de supprimer complètement les pratiques nocives de casse et de brûlis est envisagée.

Description de l'innovation

Organisationnelle : le traitement des D3E n'existe que sous forme industrielle au Nord ou informelle au Sud. Le projet a imaginé une nouvelle forme d'activité adaptée au contexte local.

Juridique : les législations existantes sur les D3E sont très hétérogènes et limitées aux pays développés. Le projet travaille sur l'adaptation de ces textes pour permettre l'apparition de cadres législatifs spécifiques aux D3E dans les pays en développement.

Economique : contrairement aux modèles des pays développés fonctionnant avec l'appui de subventions, le projet a pour objectif d'être autonome, ce qui le rend également reproductible.

Sociale : le projet appuie un nouveau groupe de bénéficiaires : les recycleurs informels, représentant des centaines de personnes en situation de grande vulnérabilité et qui sont largement ignorés par les programmes de développement classiques.

Résultats

Les résultats du pilote mené de 2011 à 2014 ont été très encourageants. Le projet continue de se développer, alimentant 9 emplois permanents et contribue à financer la formation professionnelle de 40 jeunes en difficulté par an. Les équipements revalorisés sont vendus à bas coût à des associations, écoles, entrepreneurs et particuliers. La première législation D3E d'Afrique subsaharienne est apparue au Cameroun et le centre de recyclage est devenu le premier établissement agréé du pays pour le traitement des D3E.

Répliquabilité du projet

La mise en œuvre d'un projet similaire à celui de Solidarité Technologique nécessite une production de D3E suffisante pour atteindre l'autonomie financière. Cette production dépend de la population, des taux de pénétration des différents types d'équipements et de la concentration urbaine. Le pays ne doit pas être doté d'un système de gestion des D3E à grande échelle.

Conditions de répliquabilité

Le projet doit obligatoirement développer simultanément au moins 4 volets d'activité :

Le traitement : démantèlement et revalorisation. Selon son échelle et les moyens disponibles, il peut être mise en œuvre dans un local de très petite taille, disposant nécessairement d'une surface imperméable et protégée des intempéries.

La collecte : amener les entreprises et les ménages à céder leurs D3E nécessite un changement de mentalité. Les activités de prospection commerciales doivent donc être couplées à des actions de communication et de sensibilisation pour une meilleure efficacité. Il est également important d'entretenir des relations avec les acteurs informels afin de se positionner dans une optique de coopération et non de concurrence frontale.

La vente : il s'agit d'écouler les équipements revalorisés par le projet ainsi que de trouver, pour les dizaines de fractions produites, des filières de traitement locales ou internationales.

Le plaidoyer : l'apparition d'une législation est une étape incontournable de la structuration de ce secteur d'activité. Etant admis qu'il n'existe aucune solution législative « prêt-à-porter » adaptable à de multiples contextes sur ces questions, un travail approfondi doit être mené sur le sujet en fonction des spécificités du contexte local.

Contact

Olivier Mouzay, President

Email: Olivier.mouzay@solidarite-technologique.org

Site Internet

Prix SUEZ initiatives – Institut de France : www.prix-initiatives.com
www.solidarite-technologique.org